

ATELIER – 25 février 2010 – Développement économique & déplacements
PLU Saint-Zacharie
PREPARATION DU PADD
Plan d'Aménagement et de Développement Durable

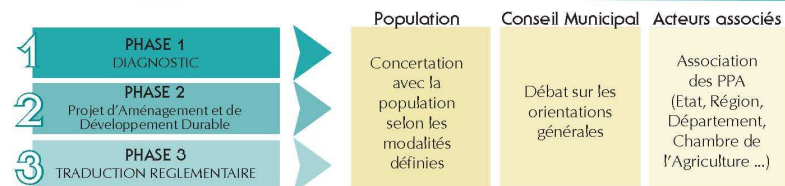
PLU de Saint-Zacharie



La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 modifie les documents d'urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme succède au Plan d'Occupation des Sols. A l'instar de ce dernier, **le P.L.U. « est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune »**. La 1ère étape de la démarche PLU correspond à la délibération* du Conseil Municipal prescrivant son élaboration et déterminant les modalités de la concertation.

*La délibération devra être notifiée au préfet et aux Personnes Publiques Associées

Phase d'élaboration



➤ Le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation et arrête le projet de P.L.U.

Phase d'approbation



Contenu	Description
Rapport de Présentation	Justification du projet
Projet d'Aménagement et de Développement Durable	Expression du projet de territoire communal
Orientations d'aménagements	Définition des actions et opérations d'aménagement
Règlement, Plan de Zonage	Traduction réglementaire et graphique
Annexes	Informations sur les outils et contraintes

du P.L.U.



SOMMAIRE

- 1- Etat des lieux de l'activité économique aujourd'hui**
- 2- Etat des lieux de la situation des déplacements aujourd'hui**
- 3- Potentiels – Contraintes**
- 4- Orientations stratégiques sur ces thèmes**
- 5- Débat**

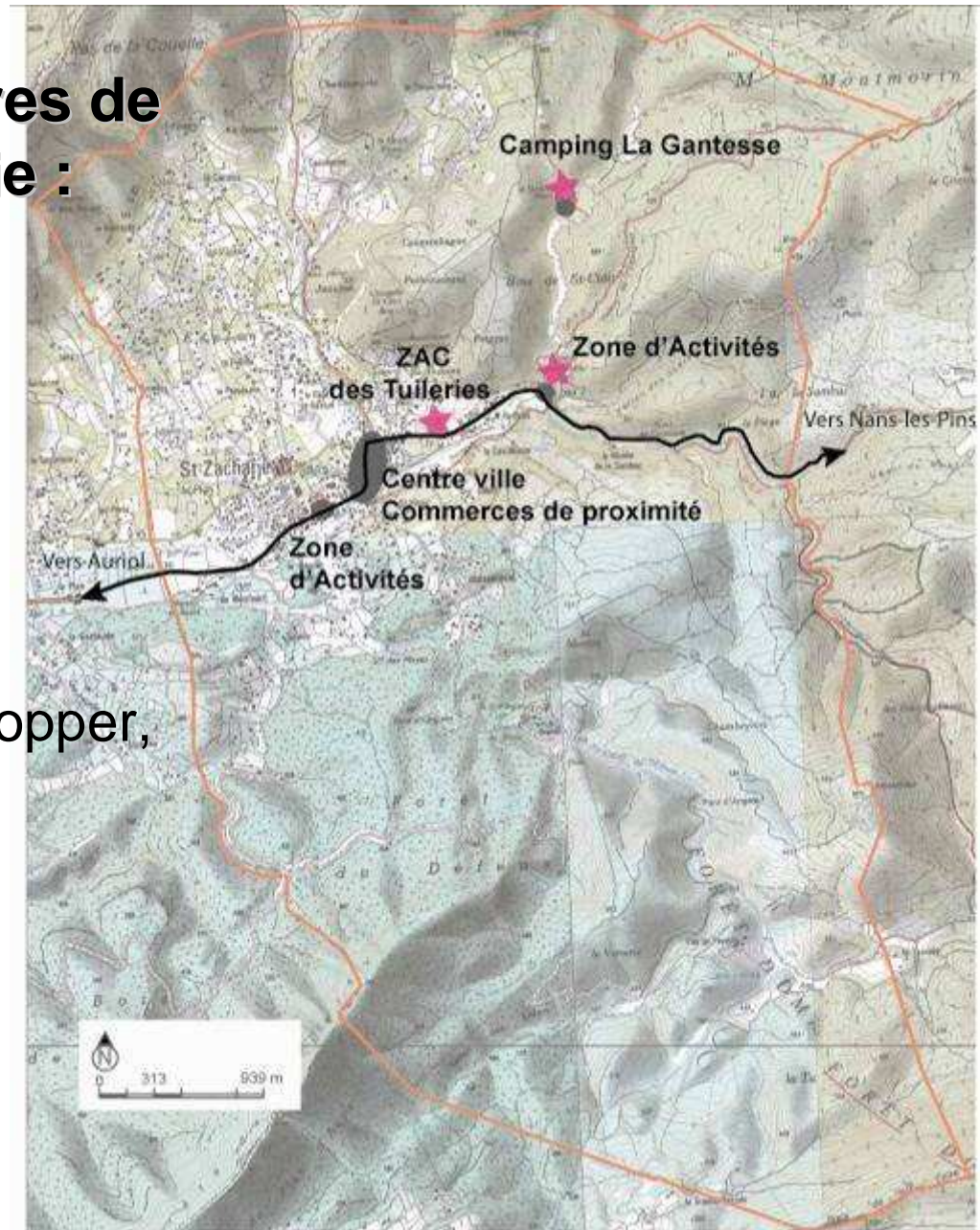


ETAT DES LIEUX – Activité économique



Les caractéristiques majeures de l'économie de Saint Zacharie :

- Un pôle commercial de proximité en bonne santé
- Un besoin de services médicaux et para médicaux
- Une activité touristique à développer, à valoriser



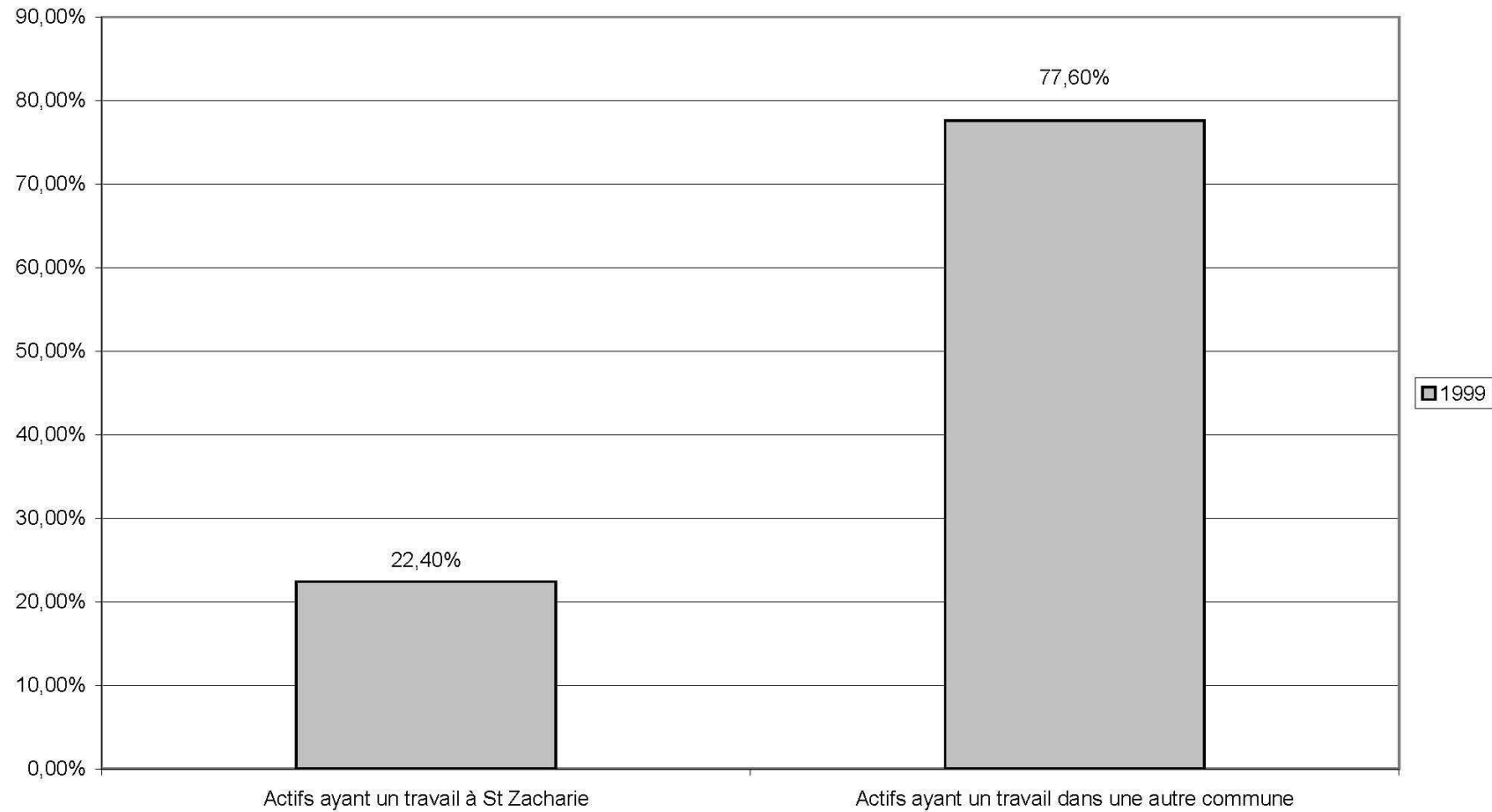
- Une économie locale homogène

<i>Emploi selon le secteur d'activité</i>	1999	2006
- dans l'agriculture	0 %	1.1 %
- dans l'industrie	10 %	7.5 %
- dans la construction	10 %	9.6 %
- dans le tertiaire	80 %	81.8 %
○ Dont commerce	18.6 %	18.1 %
○ Dont services aux entreprises	5.2 %	5.2 %
○ Dont services aux particuliers	5.7 %	4.1 %



- Une population active migrante

Lieu de travail des actifs ayant un emploi

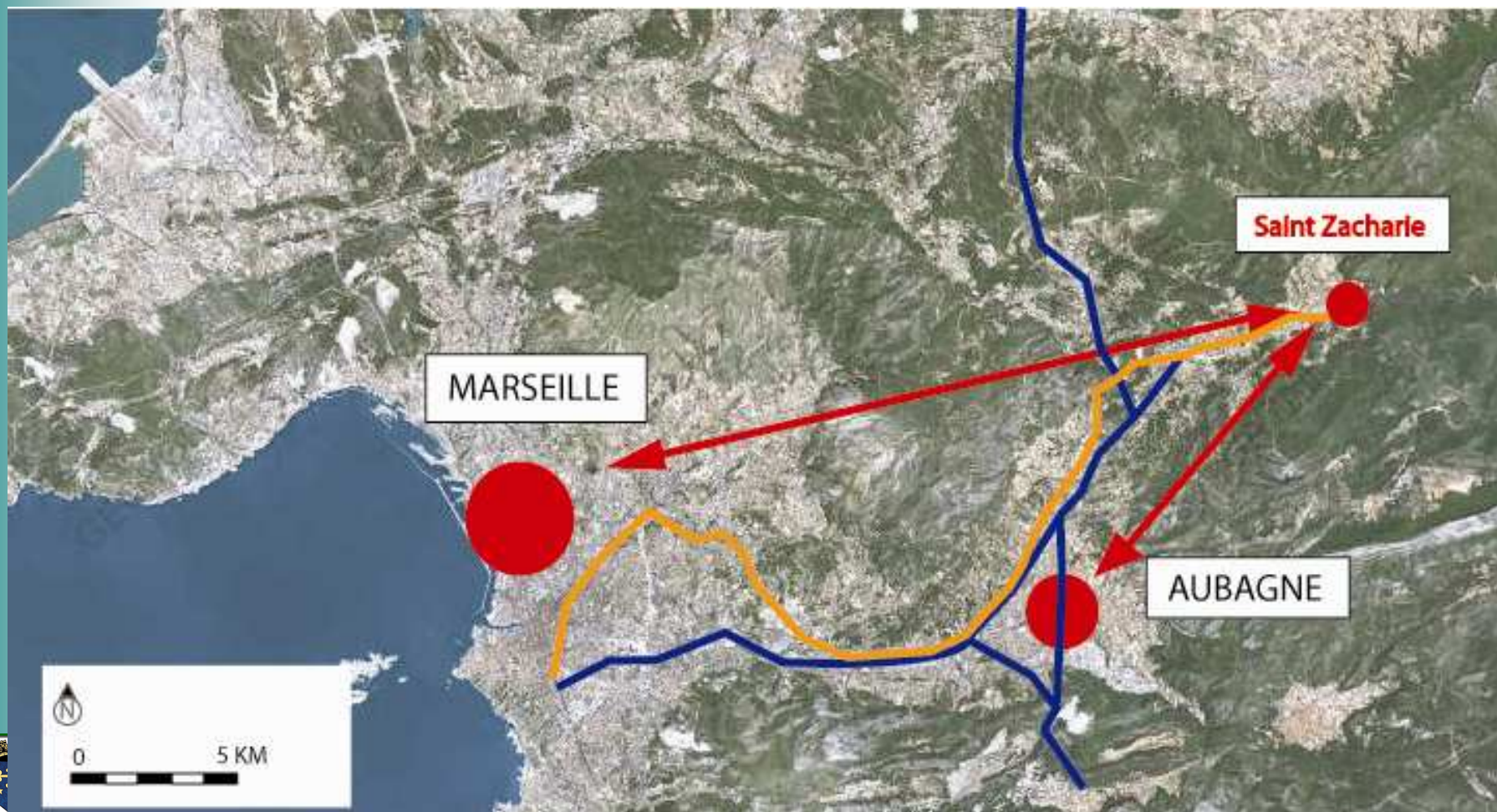


ETAT DES LIEUX – Déplacements



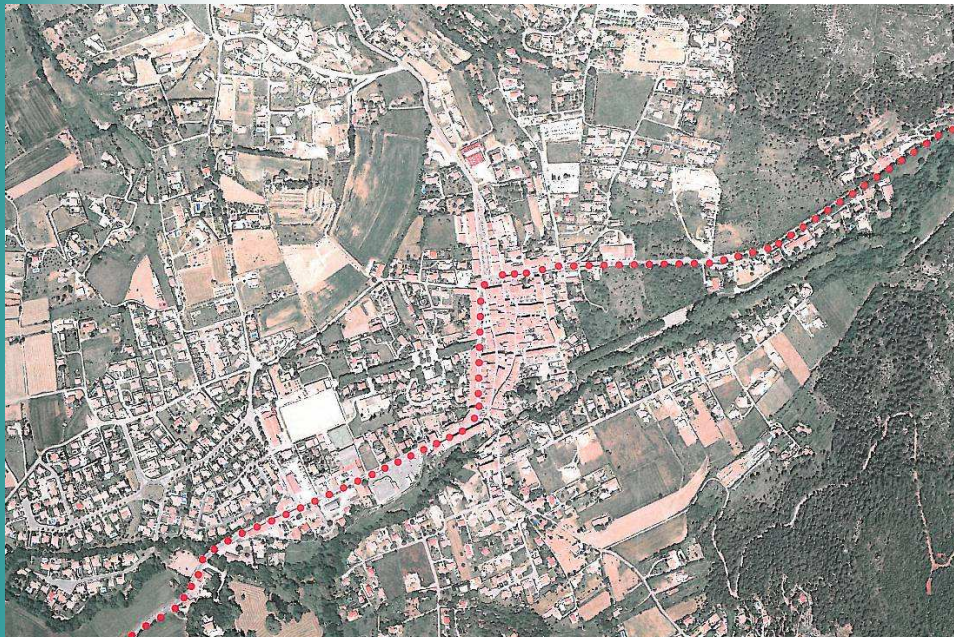
Les caractéristiques majeures de la situation « déplacements » de Saint Zacharie :

- Migrations pendulaires importantes



-Une situation de « bout de chaîne » des déplacements entraînant un important trafic et de fortes nuisances sur la commune. Des solutions ont été développées pour pallier le problème:

LA REQUALIFICATION DE LA RD 560



MISE EN PLACE TC GRATUIT



- Une prépondérance des véhicules particuliers:

<i>Moyen de transport</i>	Lieu de résidence-Lieu de travail		
	Ensemble	Dans la même commune	Dans une autre commune
Pas de transport	3.2%	13.4%	0.3%
Marche à pied	6.7%	28.7%	0.4%
Deux roues	2.1%	3.9%	1.6%
Voiture particulière	82.9%	48.8%	92.7%
Transport en commun	1.3%	0.5%	1.5%
Plusieurs modes	3.8%	4.7%	3.5%
Total	100%	100%	100%



POTENTIELS / CONTRAINTES



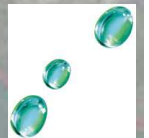
	ACTIVITE ECONOMIQUE
POTENTIELS	<ul style="list-style-type: none">- Possibilité d'agrandir le parc d'activités existant- Requalification de la ZA d'entrée de ville- Demandes d'entrepreneurs pour s'installer sur le territoire- Dynamique de commerces de proximité dans le centre village
CONTRAINTES	<ul style="list-style-type: none">- L'agrandissement de la zone d'activité, le développement économique entraînent une pression sur le réseau routier



	DEPLACEMENTS
POTENTIELS	<ul style="list-style-type: none">- Une dynamique engagée (PDU, Plan vélo)- Un projet de requalification de la RD 560- Offre de parkings satisfaisante
CONTRAINTES	<ul style="list-style-type: none">- La déviation de la RD est de la compétence du conseil général- Le parking relais dépasse le cadre communal



ORIENTATIONS



-Les orientations stratégiques en matière d'économie:

- Conserver, accroître, améliorer l'offre économique
- Fixer l'emploi sur la commune
- Développer une structure médicale adaptée
- Garantir le maintien de l'activité dans le village
- Soutenir le développement de structures touristiques



-Les orientations stratégiques en matière de déplacements :

- Développer les modes doux
- Maintenir le projet de déviation de la RD 560
- Réfléchir avec Nans-les-Pins et Auriol pour un parc relais
- Appliquer la politique volontariste de l'agglomération sur le développement des modes doux et les transports publics





DEBAT